

- personnel du *senhor de engenho* (maître de la plantation). Celui qui demandait à habiter sur la plantation, devenant ainsi un *morador* (littéralement, habitant), acceptait du même coup de travailler pour le *senhor*, se plaçant sous sa protection et dans sa dépendance. Ce système a progressivement perdu de sa force, mais marque encore les comportements. La mise en place, à partir des années 1960, des droits sociaux pour les salariés agricoles, a en effet transformé les relations entre maîtres des plantations et *moradores*<sup>1</sup>. La plupart des patrons ont incité les *moradores* à quitter les plantations, sans accueillir de nouveaux salariés. Les plantations se sont donc largement vidées de leurs travailleurs, contraints d'habiter la périphérie des villes, tout en travaillant comme saisonniers lors de la récolte de la canne. D'autres ont émigré, parfois à deux mille kilomètres, vers le sud du pays, essentiellement à São Paulo, la capitale économique du Brésil.

Les syndicats de travailleurs ruraux<sup>2</sup>, beaucoup plus puissants au Pernambouc que dans les autres Etats du Nordeste, ont progressivement imposé une transformation des rapports de force avec les patrons des plantations et des raffineries. Persécutés lors du coup d'Etat militaire de 1964, ils ont par la suite recouvré des forces et déposé de nombreuses plaintes en justice : ils se veulent ainsi le fer de lance de la lutte pour le respect des droits des travailleurs ruraux.

Depuis les grandes grèves de 1979, le syndicat appelait chaque année les travailleurs ruraux à la grève pour exiger des augmentations de salaire et des contrats de travail collectifs. La réforme agraire et l'expropriation des *plantations* étaient une revendication des syndicats mais n'apparaissaient pas réalistes à court terme.

Ces changements des modes de domination ont été étudiés depuis les années 1970 par une équipe d'anthropologues du Musée national (Rio de Janeiro)<sup>3</sup>. En 1997, ceux-ci nous ont invités à nous joindre à eux pour une nouvelle recherche, sur les occupations de terre et les transformations sociales<sup>4</sup>.

(1). Le Statut de Travailleur Rural, voté en 1963, a étendu au monde agricole le droit du travail en vigueur pour les ouvriers, incluant contrat de travail, syndicat, treizième mois, congés payés. Dans les récits de vie des paysans, l'« arrivée des droits » est un moment essentiel.

(2). L'adhésion est automatique pour tous les travailleurs déclarés, leur cotisation étant directement prélevée sur les salaires.

(3). Voir le numéro spécial d'*Etudes rurales*, « Permanences et mutations dans le Brésil agraire », juil.-déc. 1993.

(4). Lygia Sigaud et Benoît de l'Estoile (dir.). « Occupations de terre et transformations sociales : Pernambouc, septembre 1997 ». *Cahiers du Brésil contemporain*, n°43-44, 2001.

« **Q**uand je suis arrivée, j'ai beaucoup travaillé dans les plantations par ici [...]. J'ai travaillé à Bom Conselho, Engenho Novo, dans un autre *engenho* qui est là du côté de la mer, j'ai beaucoup travaillé. [...] C'était l'époque où les filles grandissaient. Maria avait neuf ans, dix ans, elle est allée s'embaucher [comme domestique]. Et moi je travaillais dans les plantations, avec un enfant d'un an. [...] Je m'occupais, je semais tout, je semais de la canne. Tout cela, je l'ai fait. »



DONA BRIGIDA, DANS LA MAISON DE SA FILLE À MINGUITO. Septembre 1999

je suis allée habiter dans une maison louée. Après beaucoup de temps, Elias [son fils] a trouvé un terrain sur lequel j'habite. J'habite une maison de planche déjà vieille, la pauvre, pleine de trous, c'est là que j'habite. »

Dona Brigida, est à la fenêtre de la maison de sa fille Severina, dans l'*assentamento* de Minguito, où nous avons été invités à déjeuner. Elle a mis ses vêtements du dimanche pour nous faire honneur.